
HYDERABAD – Session de travail des dirigeants d’At-Large (9e partie)

Samedi 5 novembre 2016 – 11h à 12h15 IST

ICANN57 | Hyderabad, Inde

ALAN GREENBERG: Nous sommes tous un petit peu en retard, mais il faudrait quand même qu'on puisse commencer. Donc, veuillez vous asseoir. Merci.

Attention, il va prendre une grosse tête là.

Merci beaucoup. Nous allons commencer notre séance. On m’a dit qu’il n’y avait pas de questions logistiques. Nous allons commencer directement dans le vif du sujet. J’ai la joie de vous présenter Rinalia Abdul Rahim, mais je pense que, en fait, ce n’est même pas la peine de la présenter. Il y a peut-être une ou deux personnes dans la salle qui ne la connaissent pas encore. Donc, nous allons remédier à ceci très rapidement, j’espère.

Rinalia, je n’ai rien dans l’ordre du jour par rapport à cette réunion. Donc, c’est à vous de prendre la parole et de nous dire de quoi nous allons parler.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

RINALIA ABDUL RAHIM: Bonjour à tous. Je suis très heureuse d’être ici encore une fois, dans cette salle ALAC/At-Large. Normalement, lorsque je viens vous voir, je vous fais une mise à jour sur ce que le Conseil est en train de faire et j’ai quelques petits messages clés à vous donner. Ensuite, on pourra peut-être passer à une discussion pour que vous me disiez quelles sont vos attentes en ce qui concerne ce que doit faire le Conseil, maintenant que nous en sommes après la transition, et ce que l’ICANN doit faire également, puisque je suis choisie par l’ALAC.

En ce qui concerne le Conseil et son travail depuis le 1^{er} novembre, donc le 1^{er} novembre, nous avons eu l’intégration de nouveaux membres. Il y en a cinq qui viennent de différentes parties de la communauté, ainsi que de l’extérieur de la communauté. Et j’ai fait une petite présentation de l’ALAC et d’At-Large à ces nouveaux membres et ils nous ont posé des questions intéressantes.

Donc, je vous expliquerais un peu plus tard. Le 2 novembre, les comités du Conseil se sont retrouvés. Je ne sais pas si vous connaissez tous le nombre de comités qu’il y a et quels sont-ils. Donc, je vais vous le dire.

Il y a le Comité d’audit du Conseil. Il y a le Comité de gouvernance du Conseil. Il y a le Comité – de compensation – de rémunération, pardon, qui s’occupe du PDG et de la direction,

de leur rémunération et de leur performance. Il y a les Finances, les Risques et l’Efficacité, donc moi, je m’en occupe, qui s’occupe de toutes les révisions dans la structure At-Large.

Mon comité en fait s’occupe de la révision actuelle d’At-Large qui est en cours. Alors donc, nous avons eu une réunion des comités lors de la deuxième journée. La troisième journée, nous retrouvons le PDG et le personnel pour parler un petit peu de l’organisation : qu’est-ce qui va bien, qu’est-ce qui va moins bien.

Nous avons réussi un briefing sur la politique de l’équipe Politiques de l’ICANN. Et Heidi a informé le Conseil; le Conseil a noté sur le document des politiques pourquoi les utilisateurs doivent être préoccupés de notre travail.

Ensuite, nous avons eu un dialogue avec le PDG au cours duquel nous avons discuté des questions juridiques. Nous avons également parlé des stratégies, des tendances stratégiques, qui pourraient se présenter et qui pourraient avoir un impact sur l’organisation de l’ICANN. Il y a un processus de travail avec le personnel pour identifier ce qui est pertinent, les recherches qu’il faudrait faire par rapport à ça.

Le PDG est en train de travailler au positionnement et à la communication de l’ICANN et de comment est-ce que cette communication a lieu. Parce qu’il y a beaucoup de confusion,

beaucoup de manque de clarté ou de manque de précision à l’extérieur de l’ICANN. Donc, il y aura une amélioration par rapport à l’ICANN : qui sommes-nous, que faisons-nous. Donc, vous allez voir ceci à l’avenir.

Je ne sais pas si vous vous souvenez du look de l’ICANN avec Fadi. Donc, vous allez maintenant avoir un petit peu un look différent. Nous allons également considérer l’audit et les déclarations financières de l’année passée.

Le Conseil a retrouvé l’équipe Révision sur le CCRT, et lors de cette réunion, j’ai vu Carlton et Kaili. Il y a vraiment eu une discussion très solide de collecte d’informations pour le Conseil de manière à bien comprendre ce qui se passe avec l’équipe de révision, quelles sont les questions, quels sont les enjeux, et je pense que le Conseil va formuler un point de vue sur le processus en lui-même.

Et enfin, le 3 novembre, nous avons eu un diner d’au revoir, un diner d’adieu, à la fois pour le Conseil et pour le personnel, pour les membres qui partent. Donc, Suzanne Wolfe, liaison RSSAC; Wolfwig, directeur ASO pour l’Asie-Pacifique; Bruce Tonkin, directeur de la GNSO; Bruno Lanvin et Erica Mann, du NomCom.

Erica va revenir comme conseillère de la GNSO. Alors aujourd’hui, c’est le 4 novembre. C’est ça? Non. Le 5. Le 5 novembre, pardon. Donc, nous avons également parlé de

l’évaluation à 360 ° du Conseil. Donc, les résultats, les enjeux et que faire. Je crois que les scores des évaluations ont été publiés si cela vous intéresse.

Nous avons également considéré les risques, les dix risques principaux pour l’ICANN, et je crois que le Conseil, le Comité Risques du Conseil va communiquer à la communauté ces risques et va vous demander ce que vous en pensez, comment atténuer ces risques. Il y a également les principes des droits de l’homme qui ont été considérés. Parce que je pense que dans le cadre de la Piste de travail numéro 2, ceci est important en termes de redevabilité.

Le groupe de travail sur la gouvernance de l’Internet a fait son rapport au Conseil par rapport à notre orientation, par rapport à notre stratégie à l’avenir, à notre travail avec la communauté. Il y a eu également une discussion sur la démarche du Conseil en matière de redevabilité lors de la Piste de travail numéro 2. Donc, en fait, c’est un groupe de travail du Conseil qui va être formé pour mieux s’organiser au niveau du Conseil pour fournir nos réponses lorsque cela est nécessaire.

Et aujourd’hui, c’est bien ça : nous sommes le 5 novembre. Donc voilà où nous en sommes. Je voulais dire quelque chose, quelques mots sur les messages clés. Premièrement, le PDG a exprimé une préoccupation par rapport au manque de civilité,

sur la manière dont nous traitons les uns les autres dans l’écosystème de l’ICANN. Je crois que c’est au niveau du Conseil, au niveau du personnel, dans la communauté et il pense que nous devrions, à l’avenir, améliorer la situation.

Donc, le conseil est le suivant, et comme je suis au Conseil, je vous fais part de ceci : « Nous devons nous respecter les uns les autres, être civil et faire attention aux abus. Donc, assurons-nous de bien être conformes à cette nouvelle norme. »

En ce qui concerne les questions clés d’intégration des nouveaux membres du Conseil, j’aimerais vous faire part des questions qui ont été posées, parce qu’à mon avis, elles sont très intéressantes.

Alan demande en fait au personnel de prendre note de ceci. Donc, les membres qui arrivent sont très intéressés par les structures At-Large : les ALS, les RALO et l’ALAC. Et donc, ils se posaient la question de savoir combien d’ALS il y a dans chaque RALO et quel est le niveau d’activité des différents membres. Est-ce qu’il y a des activités importantes au niveau régional? Donc ça, c’est la première partie des questions.

Il y a eu également une question sur l’emprise, la mainmise sur le système, parce que donc ce sont des personnes qui sont extérieures à l’ICANN et qui ont des liens un petit peu différents – FGI, etc., EuroDig. On voit toujours les mêmes personnes. Et

donc, c’était de savoir s’il y a mainmise sur le système. Et ma réponse, je leur ai dit que la mainmise était un mot très fort et je leur ai dit qu’il y a des processus qui sont en place pour sélectionner les différents membres qui sont à la direction.

Et je pense que c’est quand même une question importante. Ensuite, il y a eu une question de savoir si la participation au niveau d’At-Large était possible sans le financement. Donc, dans quelle mesure ce financement existe? Donc, cela les intéressait. Et également, pour moi, c’est la question la plus intéressante. Lorsque la révision d’At-Large, lorsque le rapport sera publié, lorsqu’il y aura commentaire par l’ensemble de la communauté, et bien, la question c’est de savoir, pourquoi est-ce qu’At-Large existe? Qu’est-ce qu’At-Large apporte? Et quelle est la valeur? Que peut faire le Conseil?

Alors, je ne leur ai pas vraiment donné de réponse, parce que je pense que la réponse vous appartient. Et dans la mesure où je comprends la situation, je peux l’expliquer, mais je crois quand même que cette question est importante.

ALAN GREENBERG:

J’ai déjà entendu ceci différemment. Mais ce que vous venez de me dire présente les choses un petit peu différemment. La question du financement, c’est un petit peu, c’est intéressant. Alors, conformément à nos statuts, attendez, je reviens en

arrière. Il n'y a pas beaucoup de personnes qui autofinancent leurs déplacements vers ces réunions; il y en a quelques-uns. Mais conformément à nos statuts, les RALO, et les ALS en particulier, s'autofinancent. En gros, ne vous attendez pas à de l'argent de notre part.

Pardon. Toute participation en termes d'activités, etc., en dehors des exceptions CROPP qui vont vers certains individus, par définition, c'est un autofinancement. Alors, je ne sais pas si c'est la réponse à laquelle ils s'attendaient, mais...

RINALIA ABDUL RAHIM:

Bon. C'est la fin de ma présentation et maintenant, je suis prête à écouter vos questions, ainsi que les réponses aux questions que j'avais affichées avant. Donc, quelles sont vos attentes du Conseil d'administration à l'avenir? Et quelles sont vos attentes pour moi? Merci.

Et si vous avez des préoccupations aussi, oui effectivement.

[SIMONE NACHKACHE]:

Merci. Je sens qu'il serait peut-être intéressant de revoir un peu cette question de financement de la participation à At-Large. Parce qu'au moins, il faut prendre en considération par exemple les membres qui sont actifs dans – la, comment dire, awareness – l'éveil et qui organisent, qui sont engagés dans l'organisation

d’activités sur l’ICANN, sur l’Internet governance et le système du DNS. Merci.

RINALIA ABDUL RAHIM: Merci beaucoup. C’est donc un commentaire. Ensuite...

ALAN GREENBERG: Nous avons Vanda et Alberto ensuite.

VANDA SCARTEZINI: Rinalia, je ne sais pas si nous vous donnons de manière adéquate les informations qui viennent des RALO. C’est ce que je voulais dire, parce qu’il me semble par exemple, dans notre région, nous avons fait des milliers de choses, et à mon avis, je ne sais pas si nous faisons un bon boulot de rapport par rapport à tout ce que nous faisons, et il y a peut-être quelque chose... C’est peut-être quelque chose qu’on doit changer.

RINALIA ABDUL RAHIM: Merci beaucoup, Vanda, pour cette excellente suggestion. Alors, ce que je vous suggère, c’est effectivement si vous avez des activités de les faire passer au personnel de manière à ce que nous puissions créer une diapositive pour les nouveaux membres dans le cas de leur intégration, ce serait vraiment utile en fait.

ALAN GREENBERG: Les RALO doivent envoyer un rapport mensuel conjointement à nos réunions ALAC. Et souvent, ce n’est pas très informatif. Donc, c’est vrai que, non seulement Rinalia doit savoir ce que nous faisons, mais, nous aussi, nous devons savoir ce qui se passe. C’est important et je pense qu’il faudrait qu’on donne davantage d’importance à ces rapports.

HUMBERTO CARRASCO: Je vais parler en espagnol. Je dirais que les questions qui ont été posées par les nouveaux membres sont intéressantes – les nouveaux membres du Conseil de direction. Je voudrais vous parler d’une expérience. J’ai participé à l’ICANN au Chili, à Santiago, en 1999, et quand j’ai voulu continuer à participer, je n’ai trouvé aucune instance qui aurait pu être adéquate pour ce qui m’intéressait.

Et c’est grâce à At-Large que j’ai pu continuer à participer au sein de l’ICANN. Donc, si vous me demandez si At-Large répond à une certaine fonction, je dirais qu’ils représentent les intérêts des utilisateurs, et dans mon cas, c’est ce que nous essayons de faire. À mon avis, ça a été utile pour que les gens se regroupent. Je dirais que c’est une question importante que nous nous posons, mais si vous me posez cette question à moi-même, je dirais qu’At-Large a été un moteur qu’a permis d’augmenter la

participation des utilisateurs finaux dans cet écosystème qu’est –l’ICANN.

Et c’est une des choses que je pourrais dire pour vous répondre.
Merci.

RINALIA ABDUL RAHIM: Merci beaucoup.

ALAN GREENBERG: Alors, John Laprise.

JOHN LAPRISE: John Laprise au micro. Je ne peux pas parler au nom de l’ensemble de l’ALAC, mais je parle en mon propre nom. Pourquoi est-ce que je suis là, pour répondre à votre question. Lorsque j’ai commencé à m’impliquer dans l’ICANN, j’étais au sein de la NCUC, parce que je sortais de tout ce qui était académique. Mais en fait, je me suis rendu compte qu’il était plus difficile d’avancer... Lorsqu’on parlait d’emprise justement ou de mainmise tout à l’heure, est-ce que ça existe? Pour moi, je pense que, là, il y avait vraiment mainmise dans la NCUC.

Ensuite, je me suis retrouvé à l’ALAC et je me suis dit que s’il fallait que je fasse quelque chose, que s’il fallait que je lève la main, et bien finalement, les gens étaient intéressés, ils

voulaient bien me donner des responsabilités et je pouvais réellement faire la différence. Et ça, ça m’a intéressé, parce que je souhaite justement faire la différence. Voilà pourquoi je suis là en fait.

RINALIA ABDUL RAHIM: Merci. Cela m’intéresse et m’encourage. Ensuite?

ALAN GREENBERG: Olivier ensuite. Nous avons commencé un petit peu en retard, mais nous avons déjà très peu de temps qui nous reste. Donc, s’il vous plait, soyez brefs.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci. Je vais essayer d’être bref, Alan. Et ceci est mon propre commentaire, ce n’est pas au nom d’EURALO. Vous avez posé la question de la mainmise. Moi, je pense que dans n’importe quel processus, la mainmise existe, que ce soit externe ou interne, parce qu’il y a des personnes qui sont payées pour le travail qu’elles font au jour le jour.

Le reste d’entre nous, nous sommes là parce que nous le souhaitons. Certes, nous sommes sponsorisés par l’ICANN, mais en même temps, nous devons quand même laisser de côté notre

travail ailleurs, à la maison, prendre des vacances, etc. Et ça, c’est une préoccupation.

Autre chose qui me préoccupe et je pense que vous avez déjà entendu ceci. En ce qui concerne le lien entre la communauté, le Conseil et le personnel de l’ICANN, et les questions de gouvernance de l’Internet interne et externe. Il y a le Groupe de travail intercommunautaire, sur la gouvernance dont je suis co-président, qui s’assure que la GNSO et les parties contractantes ont donc avancé une motion auprès du groupe de travail.

Il y a également discussion avec la ccNSO pour qu’elle fasse la même chose. Alors, à ce moment-là, le groupe de travail disparaît. Et personnellement, en ce qui concerne l’ALAC, et j’en ai pas parlé avec l’ALAC – je ne sais pas si c’est quelque chose d’intérêt – mais la manière dont nous travaillons à l’ALAC veut dire qu’on va se retrouver avec l’ALAC qui est la dernière organisation qui, vraiment, donne conseil au Conseil par rapport à ceci.

Donc, je me demande si le Conseil pourrait... Alors déjà, est-ce le Conseil a considéré ceci? Deuxièmement, est-ce que le Conseil pourrait donner son opinion là-dessus?

RINALIA ABDUL RAHIM: Merci Olivier par rapport à cette question. Lorsque ce sujet a été présenté au Conseil par l’équipe Politiques, j’étais la personne qui avait posé la question, à savoir pourquoi est-ce que la GNSO considère se retirer du groupe de travail sur la gouvernance de l’Internet. Et la réponse qu’on m’a faite, c’est que cela fait partie de la charte de revoir la participation annuellement et donc, le groupe le considère.

Mais ça ne veut pas dire qu’ils avaient décidé de se retirer. Alors, les informations supplémentaires comme quoi la ccNSO également doit se retirer. C’est nouveau pour moi. Donc moi, j’aimerais en fait revoir un petit peu ceci et y réfléchir et obtenir davantage d’informations.

WAFDA DAHMANI: Merci. Rinalia, je me posais une petite question. Il y a des gens qui viennent à l’ICANN et qui, donc, demandent à être à ce poste, et leur question, c’est de savoir quel est le rôle de l’ALAC. En principe, ils devraient le savoir puisque c’est une unité constitutive de l’ICANN. Donc, comment se fait-il qu’ils ne le savent pas? Pourquoi est-ce qu’ils posent la question de savoir ce que fait l’ALAC?

Est-ce qu’ils posent également des questions par rapport aux autres unités constitutives? Est-ce qu’ils connaissent ce que font

les autres unités également? Parce qu’ils devraient connaître quand même ceci. Peut-être que c’est une question bête, mais...

RINALIA ABDUL RAHIM:

Je ne pense pas que c’est étrange du tout. Il faut voir un peu d’où viennent les gens. Ils posent la même question sur différentes parties de l’organisation des structures d’At-Large. La présentation d’At-Large, moi je vous parle de la présentation d’At-Large.

Donc en fait, lorsque la présentation de la GNSO a été faite, même type de questions, questions d’un autre type. Mais il y avait des questions. Par exemple, il y avait une personne qui s’occupait des registres d’intérêt public, il y a [inaudible] de Tunisie qui est un des membres fondateurs de l’AFRALO. Donc, lui a pu parler au nom de ou dans l’intérêt de la communauté At-Large, parce qu’il comprenait bien les questions relatives à ce sujet.

Puis, pour les autres, il y avait [inaudible] des RIR dans la région Asie-Pacifique. Donc, si vous pensez un petit peu à ça, comment auraient-ils pu connaître le travail d’At-Large, de l’ALAC? Donc, ils connaissent un petit peu. Donc, je prends Akinori comme exemple.

Lui, il est proche de la communauté technique japonaise, ISOC Japan – ISOC Japon, pardon – et je crois qu’ils font partie d’APRALO, donc d’At-Large. Il a certaines informations, mais pas toutes les informations. Donc, l’objectif de l’intégration, c’est d’aider les nouveaux membres du Conseil d’administration à mieux comprendre la structure de l’ICANN et les différentes parties de l’organisation et ce qu’elles font.

Donc, c’est une bonne chose. J’apprécie votre question, mais il faut en fait toujours un petit peu justifier, expliquer, etc. Il y a toujours un petit peu des questions de base.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE: Alors, même question. Comment pensent-ils qu’ils puissent aider? Ils sont au Conseil, vous savez. C’est quand même...

ALAN GREENBERG: Je pense que c’est à nous de leur dire comment aider.

RINALIA ABDUL RAHIM: Oui. Une fois qu’ils auront compris, vous pourrez dire : comment est-ce que vous pouvez nous aider? Sans qu’ils comprennent bien, bon. Alors, n’oubliez pas la dernière question que j’ai mentionnée. Si toutes ces préoccupations par rapport à At-Large

remontent, et bien, comment est-ce que le Conseil peut aider?
Eh bien, pour moi, c’est très constructif.

JUDITH HELLERSTEIN: Deux choses que j’aimerais mentionner. Vous avez parlé de la mainmise, vous avez parlé de l’autofinancement. Et moi, la question que je me pose, c’est que la plupart des personnes d’At-Large que je connais sont vraiment passionnées pour le plaidoyer au nom des internautes.

Et donc ça, ils le font pendant leur temps personnel. Donc, il faudrait peut-être mettre l’accent sur tout le travail qui a été fait dans les différents groupes de travail, parce qu’il y a beaucoup de personnes qui ne sont pas présentes, mais qui sont très actives dans les groupes de travail. Également, je sais qu’en Amérique du Nord, nous faisons un effort bien particulier pour essayer d’identifier les intérêts des différentes ALS, pour essayer de les impliquer dans les groupes de travail, parce que même si elles n’ont pas toutes le temps de pouvoir devenir un leader parce que c’est encore plus d’heures de bénévolat, elles souhaitent quand même être impliquées.

ET donc, même parfois quand on découvre tout le processus, on ne sait pas exactement où s’investir. Donc, nous essayons de les aider, de leur décrire un petit peu ce qui se passe, et je crois également...

ALAN GREENBERG: La liste est close. C’est juste pour vous dire.

JUDITH HELLERSTEIN: Alors, nous devons essayer d’impliquer d’autres personnes. Il y a des gens qui ont fait le CROPP à un moment, maintenant c’est à d’autres. Donc, nous encourageons en fait d’autres personnes à le faire, de manière à avoir davantage d’implication de la part de ces nouveaux. Mais ce qui se passe, c’est qu’on voit souvent les mêmes qui sont leaders, qui sont responsables, peut-être parce qu’ils ont davantage de disponibilité. Ils ont davantage de temps. Souvent, les ALS n’ont pas le temps. Tout est basé sur du bénévolat et je crois qu’il faut mettre l’accent dessus.

RINALIA ABDUL RAHIM: Judith, je crois que c’est tout à fait raisonnable. La suggestion de mainmise, cette question est une bonne manière en fait de montrer les efforts, de montrer tout ce qui s’était passé. On voit des diapositives sur la transition. On voit le nombre d’heures, d’appels, etc. Cela communique vraiment l’intensité du travail et ça, ce serait bien de l’expliquer.

ALAN GREENBERG: Donc, nous avons maintenant Harold, Holly, moi, Satish et Aziz.
Et nous passons à 90 secondes.

Seun. Pardon.

Alors, on m’a dit que Sébastien avait levé la main dans Adobe.
Donc, je vais le rajouter, parce que je ne l’avais pas vu.

SEUN OJEDEJI: Merci Rinalia pour cette mise à jour sur les questions. Je pense
qu’une des choses qu’il faudrait peut-être dire au Conseil en ce
qui concerne l’utilité d’At-Large, l’essence d’At-Large, c’est de
leur dire s’ils souhaitent vraiment s’assurer d’avoir un point de
vue non-commercial, s’ils souhaitent vraiment entretenir ceci et
inclure ceci dans leurs processus, s’ils veulent toujours servir
l’intérêt public, et bien il faut leur rappeler qu’At-Large peut les
aider dans ce sens, parce que notre intérêt n’est pas
nécessairement motivé par un point de vue commercial.

Et puis, il y a une certaine croissance. Moi, j’ai commencé avec
At-Large il y a deux ans et je me retrouve ici. C’est quand même
extraordinaire. Il y a un certain niveau de développement et
d’amélioration au sein de la communauté, au sein d’At-Large.

Et la question de la mainmise, c’est possible, mais c’est presque
impossible finalement au sein de la communauté At-Large,

parce que la motivation est différente par rapport à d’autres SO.
Merci.

RINALIA ABDUL RAHIM: Effectivement, c’est un argument que je répète régulièrement dans les discussions avec le Conseil, en fait.

ALAN GREENBERG: Harold?

[HAROLD]: Merci Alan. Rinalia, je pense que les questions que vous avez posées sont liées aux questions qui nous ont été posées par le Conseil, qui sont liées à la connaissance. Le fait que l’on pose certaines questions sur des concepts qui nous apparaissent des concepts de base, c’est un peu un symptôme de l’importance de la connaissance interne et externe.

Et cela est lié aussi à la deuxième question et aux autres préoccupations qui ont été manifestées par le PDG aujourd’hui, lors de l’ouverture, de la cérémonie d’ouverture, concernant la confiance. La confiance n’est pas quelque chose que l’on décrète, c’est à travers des relations que l’on peut construire la confiance.

Mais on ne peut pas construire la confiance si on ne sait pas ce que font les autres et si ce que l’on pense n’est pas correct, alors à ce moment-là, on a une méfiance qui apparaît dans l’organisation. Je m’identifie avec ce que disait Judith. Je me demande que plutôt que se demander si, que fait l’ALAC, il y a peut-être aussi une solution qui serait la façon dont on fait les choses. Comment on fait les choses? Comment les différentes unités font les choses?

On peut se demander cela? C’est une bonne chose que l’on passe actuellement par un processus de division. Nous sommes à un moment clé et nous avons besoin de cette révision. Il est évident que ce nouveau processus nous ramène, nous amène à nous demander comment nous faisons les choses.

Donc, je pense que c’est bien qu’au milieu d’un processus de ce type, nous le faisons, nous faisons une analyse de la façon dont nous faisons les choses de manière approfondie. Nous ne devons pas avoir peur de cette révision. Nous devons faire cela pour engendrer une confiance.

Et votre question spécifique, comment est-ce qu’on peut aider le Conseil dans son travail. Je pense qu’il faudrait avoir des réunions de manière plus périodique, plus régulière, de façon à pouvoir exprimer nos perspectives et exprimer les perspectives d’ALAC dans son ensemble. Merci.

RINALIA ABDUL RAHIM: Il y a cette semaine une réunion entre le Board et At-Large, et j’espère que vous savez déjà ce dont vous voulez parler avec le Conseil et les suggestions que vous voulez faire.

ALAN GREENBERG: Holly.

HOLLY RAICHE: Nous avons...

ALAN GREENBERG: Soyez brève, s’il vous plait.

HOLLY RAICHE: Nous avons eu une discussion très intéressante hier sur la gouvernance de l’Internet, parce que cela veut dire différentes choses selon les gens et on a parlé de la gouvernance de l’Internet. Il s’agit de protocoles, de numéros, etc. Mais si l’on passe au niveau 3, on parle de problèmes de l’Internet.

Et donc, je voulais vous demander de préciser un petit peu de quoi vous parlez lorsque vous parlez de gouvernance de l’Internet, parce que c’est tellement large qu’il faut le préciser.

RINALIA ABDUL RAHIM: Oui, vous avez raison. Je pense que ce serait mieux pour le groupe de travail du Conseil sur la gouvernance de l’Internet de partager le cadre concernant l’engagement de l’ICANN dans la sphère de l’Internet. Ce que nous avons fait, ça a été d’identifier notre travail central et comment est-ce que cela a été lié à la gestion des ressources critiques.

Si ces thèmes sont sur la table, à ce moment-là, c’est là que nous allons commencer à travailler. Puis, il y a d’autres secteurs qui sont des domaines soutenus, comme par exemple la sécurité, l’accès, etc. Donc, je ne vais pas rentrer dans le détail maintenant. Je n’ai pas ce matériel. Je voudrais vous répondre plus précisément. Je voudrais revenir à toutes les questions ou commentaires qui m’ont été faits sur les questions posées concernant At-Large.

Rappelez-vous qu’il ne s’agit pas de l’opinion du Conseil. Il s’agit des opinions ou questions qui ont été faites par des individuels qui se sont présentés au Conseil. Ce ne sont pas les membres du Conseil qui posent ces questions. Donc, prenez le temps de considérer ces commentaires comme quelque chose de constructif. Il nous faut avancer, il nous faut clarifier certains points pour que les gens nous comprennent mieux.

ALAN GREENBERG:

Merci. Je me suis mis dans la queue. S’il vous plait, commencez le chronogramme. Lancez le chronogramme pour moi aussi. Une série de choses que vous avez abordées. Vous avez parlé des commentaires sur l’autofinancement. Nous ne sommes pas autofinancés, nous sommes la partie de l’ICANN qui est ici sans aucun mandat d’une organisation qui veuille payer pour notre activité.

Et je dis cela à propos du commentaire d’Olivier sur la gouvernance de l’Internet. Notre présence visant à influencer l’ICANN dans le domaine de la gouvernance de l’Internet est différente de celle du reste du groupe. Les registres, les bureaux d’enregistrement, devraient essayer de s’autofinancer eux-mêmes pour se rendre à l’IGF et autres.

La même chose pour les ccTLD ou pour le Conseil. Ils sont tous financés; ce n’est pas notre cas. De manière régulière, nous demandons et nous obtenons des financements pour une ou deux personnes, et c’est tout. Je pense que la façon dont nous sommes représentés dans la gouvernance de l’Internet est claire dans ce sens-là et c’est l’un des problèmes que nous devons essayer de régler.

Cela nous ramène à une recommandation de l’ATRT qui dit qu’il faut penser à la possibilité, qu’il faut considérer les personnes qui sont financées par le secteur industriel, par le secteur. Cela a

été ignoré aujourd’hui. Après la recommandation de l’ATRT, cette recommandation a été ignorée.

RINALIA ABDUL RAHIM: Le Conseil commence à aborder ces problèmes. Nous n’en sommes pas encore au point où nous allons prendre des décisions. Pour le moment, nous recevons des informations de la part du personnel. Nous essayons de voir comment ces financements sont organisés dans l’ensemble. Il y a At-Large, des financements importants comparés au reste de la communauté en général. Et c’est là que la question peut se poser. Pourquoi on n’est pas plus financé?

Je vous encourage à justifier vos demandes de financement et vous pouvez y parler des valeurs que vous pouvez apporter lorsqu’on, pas seulement pour la réunion de l’IGF. Alors, revenez. Si vous voulez, contactez-moi. Ensuite, nous reprendrons cela.

ALAN GREENBERG: Satish.

SATISH BABU: Je pense que ces questions sont tout à fait légitimes et en tant que partie de la communauté, nous avons un devoir, une

obligation, de défendre la communauté. Ce doit être fait et une manière de faire cela, c’est à travers l’interaction interpersonnelle ou personnelle. Mais ensuite, il y a d’autres activités qui sont utiles.

Ensuite, nous pouvons faire cela aussi à travers la révision. La révision qui vient d’une tierce partie est utile. Je suis d’accord et je suis aussi d’accord pour dire que nous avons le temps de regarder les résultats et de regarder les explications que cela va nous donner.

RINALIA ABDUL RAHIM: Merci Satish et mes félicitations pour l’École de la gouvernance de l’Internet que vous avez organisée ici.

AZIZ HILALI: Aziz. Moi, je voudrais juste vous demander un ancien président de l’ICANN, dans les années début 2000, il nous avait dit qu’au niveau d’ALAC, vous êtes la constituante de l’ICANN qui transmet le plus de déclarations, le plus de statements. Et moi, je voudrais poser la question à Rinalia, vu cette expérience de deux années, comment vous mesurez l’impact de ces déclarations qui proviennent de l’ALAC au niveau des décisions sur le développement de politiques de l’Internet au niveau mondial?

Et la même question aussi pour ce que nous faisons, nous, en tant que RALO. Puisque nous sommes actuellement, nous avons atteint à peu près 16 déclarations qui proviennent. Et plusieurs collègues de la communauté africaine posent la question : on vient, on assiste à la réunion africaine et on fait des statements. Quel est le degré de l’influence de ces déclarations au niveau des décisions du Board de l’ICANN?

RINALIA ABDUL RAHIM:

Je pense que c’est une question très importante, Aziz, parce qu’il y a beaucoup d’efforts par la communauté pour être, pour donner son avis et faire des déclarations concernant leur opinion et les fondements pour influencer, pour avoir une influence sur les résultats de notre travail au sein de l’ICANN.

Il y a une, au niveau de l’impact, il y a des déclarations qui n’ont pas vraiment d’importance. Ce qui compte, c’est les résultats et si ces déclarations sont adoptées ensuite. Je n’ai pas de statistiques. Je n’ai pas les nombres totaux de ces déclarations par rapport au nombre des adoptions des choses qui ont été recommandées par cette communauté au Conseil ou à l’organe de développement des politiques.

Je crois que vous mettez des preuves. Vous présentez des preuves et ensuite, vous essayez de voir si votre intervention et votre participation a eu un impact. Je pense que c’est utile pour

nous tous et cela fait passer le message de la valeur de notre communauté. Le défi est... Il peut y avoir quelque chose de très utile ici, mais cela n’est pas accepté. On ne sait pas pourquoi. Cela peut être justifié ou pas.

Et ici, il y a une zone grise dans laquelle cela n’est pas toujours considéré comme quelque chose de positif. En tout cas, je vois qu’il y a deux parties : une partie simple si c’est adopté, c’est un succès ; l’autre partie, c’est si cela a contribué à influencer le dialogue sur les problèmes d’une manière ou d’une autre même si cela n’est pas adopté complètement. Il y a quand même un petit succès ici.

Donc, je pense que peut-être je n’ai pas les données, j’aimerais avoir ces données. Ce serait utile pour tout le monde, mais ça serait ma conclusion.

ALAN GREENBERG:

Nous sommes très, très en retard. Je dirais que la plupart de nos déclarations ne vont pas directement au Conseil et nous avons Sébastien. Je donnerais ensuite la parole à Tijani. Sébastien, allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET:

Merci beaucoup. Merci Rinalia pour être ici. Je voudrais soutenir tout ce qu’a dit Satish. Je voudrais rajouter deux points. C’est vraiment des questions importantes que posent les nouveaux

membres du Board. Mais je pense qu’ils doivent encore plus se poser la question après la cérémonie d’ouverture. Aucun des intervenants de l’ICANN n’a parlé des utilisateurs finaux.

Seuls les représentants du gouvernement indien l’ont fait. Où sommes-nous? Nulle part. Et ça devrait, ça doit nous poser une vraie question. Si l’on ne veut pas que cette organisation, et je parle de l’ICANN en entier, soit vue comme un groupe d’intérêt privé et soit sous le feu des autorités de la concurrence.

La place des utilisateurs doit être reconnue, reconnue et reconnue. Le fait que nous soyons financés plus que les autres communautés n’est pas un problème, puisque l’argent qu’ils utilisent eux-mêmes pour venir ici vient des utilisateurs qui achètent des noms de domaine. Donc, si eux peuvent se payer quelque chose, c’est parce que nous achetons des noms de domaine.

Et si nous, nous ne sommes pas financés, c’est parce que l’argent ne revient pas jusqu’à nous. La seule solution pour qu’elle revienne jusqu’à nous, et nous aide à participer, c’est l’ICANN. Merci.

RINALIA ABDUL RAHIM:

Merci Sébastien. Je voudrais de nouveau préciser que ces questions ne viennent pas du Conseil et le Conseil est le collectif

d’une position générale. Ce sont des questions individuelles de membres entrants au Conseil, qui ne sont pas encore à leur position officielle. Une bonne observation concernant les orateurs qui ont parlé, qui n’ont parlé au nom des utilisateurs finaux.

Le PDG n’a pas remercié la communauté pour ses efforts concernant la transition et je pense que ça a été une position intéressante qu’il aurait dû prendre. Nous avons une session avec le PDG cette semaine, il me semble, et avec Steve Crocker aussi. Vous pouvez aussi aborder ce problème avec lui ou avec eux et voir quelle est leur réponse.

Mais en tout cas, ce sont des questions intéressantes et je crois qu’il faut essayer d’y répondre. Et la justification d’At-Large, de la valeur à laquelle vous contribuez, vous donne un droit à être financé, parce que vous aidez à maintenir un équilibre des intérêts dans le système multipartite.

Si vous n’étiez pas là, ces efforts de transition n’auraient pas marché aussi bien, auraient été différents. C’est une opinion personnelle. Mais je valorise énormément votre communauté et je pense que vous devez essayer d’expliquer votre opinion et vos valeurs, les valeurs de votre travail. Merci.

ALAN GREENBERG: Je pense que si je n’avais pas été là, je crois que la transition aurait été différente.

TIJANI BEN JEMAA: Merci beaucoup. Je suis en retard, je m’en excuse. Rinalia, maintenant que nous avons des nouveaux statuts constitutifs, que la transition est terminée, il va y avoir une nouvelle manière de travailler. Nous serons redevables envers la communauté. Est-ce que vous avez réfléchi dont la façon de mettre cela en œuvre?

Par exemple, pour nous, ne pas être obligé, pour qu’il n’y ait pas de problèmes, est-ce que vous pensez que dans le futur, il y aura davantage d’interaction avec la communauté avant de prendre une décision, parce que, cette fois-ci, la communauté pourra vous dire non. Avant, on ne pouvait pas.

RINALIA ABDUL RAHIM: Merci Tijani. C’est une très bonne question, comme d’habitude. Oui, je dirais que nous savons que nous rentrons dans une période avec davantage d’attentes concernant les résultats et les résultats liés à la responsabilité. Les statuts sont importants, ils sont nombreux et nous devons les analyser, analyser chacune des parties des statuts et pour bien comprendre comment nous allons les mettre en œuvre.

Donc, il y a une participation active dans ce domaine. Au niveau de la consultation de la communauté, je pense qu’il y a une compréhension en termes de processus formel, cela figure dans les statuts.

Je pense que, dans le futur, le Conseil sera plus attentif et je crois que c’est très important qu’on utilise ce processus que nous avons pour parvenir à un consensus au sein de la communauté. S’il n’y a pas d’accord, s’il n’y a pas de consensus, à ce moment-là, selon, dans ce nouvel environnement, le Conseil devra dire : « Nous allons, vous devez le résoudre. Nous n’allons pas prendre de décision là-dessus. C’est vous qui devez le résoudre. »

ALAN GREENBERG:

Rinalia, je vous remercie beaucoup et nous allons indiquer, signaler une action à suivre ici pour que la prochaine réunion avec Rinalia soit plus longue. Nous remercions Rinalia d’être venue. Je vous encourage à continuer à participer, à essayer de répondre à ces questions. Merci Rinalia.

Une transition rapide. Holly a maintenant une session à laquelle elle doit participer. Nous avons annulé la partie sur le conseil politique. Nous en parlerons dans une autre réunion et nous avons très peu de temps.

HOLLY RAICHE: Non, excusez-moi. Je commence à 12 h 30, donc nous avons le temps. La formation de compétences commence plus tard. Nous avons le temps de travailler. Je n’ai pas vraiment le temps de déjeuner, mais bon. Je pense que l’on peut finir notre réunion.

ALAN GREENBERG: Excusez-moi. Je n’ai pas bien compris. Est-ce que vous pouvez répéter?

Vous dites que nous pouvons utiliser notre pause-déjeuner pour vous écouter. C’est ça que vous dites.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Monsieur le Président, vous avez un déjeuner avec le groupe de parties prenantes des registres.

ALAN GREENBERG: Oui, je sais. Cette session finit à 12 h 15, c’est-à-dire dans 16 minutes.

HOLLY RAICHE: C’est sur l’ordre du jour. Je n’ai pas participé à la réunion sur le RDS. Ici, sur notre ordre du jour, on dit mise à jour sur les problèmes de RDS.

ALAN GREENBERG: Je pense qu’on veut qu’ALAC soit au courant de ce que sont ces services d’annuaire de données d’enregistrement – RDS.

HOLLY RAICHE: J’ai participé à cette réunion et ils travaillent à une charte depuis deux mois. Je pense que cela fait déjà un moment que ça dure.

ALAN GREENBERG: Vous avez une présentation, Holly, là-dessus. Non?

Holly, je ne sais pas où est-ce que nous en sommes. Il y avait ici une session, une partie de notre session qui devait porter sur le RDS. Je pensais que c’était vous qui vous en chargiez.

HOLLY RAICHE: Je m’excuse. Je n’étais pas au courant. Si j’avais su que je devais travailler là-dessus, j’aurais été à la session sur le RDS. Non, je n’étais pas au courant. Personne ne me l’avait dit. Personne ne me l’a dit.

ALAN GREENBERG: Sébastien?

SÉBASTIEN BACHOLLET: Est-ce que je peux faire une suggestion? Nous pouvons utiliser ces 15 minutes pour que quelqu’un nous explique ce qui se passe dans le domaine du RDS, du WHOIS – c’est-à-dire du service d’annuaire de données d’enregistrement du WHOIS, parce que l’équipe de révision... Il y a eu une équipe de révision, il y a la ccNSO, le travail qui a été fait à la GNSO. Est-ce que vous pouvez nous donner une petite idée, peut-être qu’il nous faut participer par exemple à la révision, au travail de l’équipe de révision, savoir qu’est-ce que nous devons faire.

Je pense que c’est intéressant.

ALAN GREENBERG: Je voudrais vous dire qu’il y a un thème d’intérêt, et qui concerne justement ces points – le RDS et le WHOIS, qui a lieu en ce moment.

Holly, si nous n’avons rien sur le RDS, si vous voulez, nous allons nous remettre à notre programme et nous avons maintenant 15 minutes sur le conseil de politique d’ALAC. Je donne la parole à Ariel.

ARIEL LIANG: Je viens d’envoyer le lien à Yesim pour qu’elle puisse nous présenter sur l’écran la diapositive liée au conseil politique, à l’avis politique.

Yesim, s’il vous plait, descendez un petit peu. Continuez à descendre.

Revenez en arrière.

Donc, la première chose, l’ALAC voulait prendre une décision lors de cette réunion sur les amendements proposés sur l’accord de registre pour la transition et pour adopter des sauvegardes additionnelles. Il y a...

L’ALAC n’a pas décidé, n’a pas encore pris de décision sur ce point-là encore.

ALAN GREENBERG:

Merci. Est-ce que quelqu’un veut faire un commentaire? Ici, je vais vous donner un petit peu le contexte. Il s’agit de la structure du prix dans l’accord du .XXX à un niveau très élevé, parce qu’il y avait un niveau d’incertitude. Il y a eu des procès qui ont été perdus, etc.

Ils demandent que cela soit diminué de manière graduelle pour la série actuelle de gTLD. Cela remonte à une série qui a eu lieu de nombreuses années, je ne pense pas que ça intéresse vraiment l’ALAC. Je propose que l’on ne fasse pas de commentaire, mais je ne sais pas si tout le monde est d’accord avec moi.

Qu’est-ce que vous en pensez?

Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET: Monsieur le président, pour vous donner une déclaration d’intérêt, je vous dirais que j’ai été un membre de l’équipe qui a travaillé sur .XXX, mais que je dirais que je ne veux pas participer ici à une discussion sur ce thème.

ALAN GREENBERG: Merci. Je crois que nous avons une décision consensuelle ici de ne pas poursuivre. Merci.

ARIEL LIANG: Et le prochain est une évaluation des effets compétitifs associés au programme de nouveaux gTLD et Holly s’est portée volontaire pour être le rapporteur concernant cette déclaration de l’ALAC potentielle en coordination avec Tatania Taplina et la clôture de cette période de commentaire est le 5 décembre. Est-ce que quelqu’un a des commentaires ici?

HOLLY RAICHE: Non. Je n’en ai pas. J’ai participé à plusieurs sessions sur les CCRT et je voudrais d’abord lire ce document, et ensuite, vous

donner une synthèse de tout cela, de ce qui s’est passé et de ce qui s’est passé au cours de cette réunion.

Je pense que nous devons faire une déclaration très formelle, mais je ne sais pas encore quel sera le contenu de cette déclaration. Je ne peux pas vous le dire.

ALAN GREENBERG: Il s’agit d’un des documents que l’équipe de révision du CCT est en train d’analyser, mais il est clair que nous ne pouvons pas faire de déclaration comme cela. Donc, Holly nous recommande de faire une déclaration. Qui veut participer à cette déclaration avec Holly? Si ça vous intéresse, venez la voir.

ARIEL LIANG: Merci. Prochain point sur le PTI et la version préliminaire du PTI. La discussion ici se base sur le fait qu’on ne peut pas vraiment faire de commentaire là-dessus, mais nous voudrions confirmer que c’est le cas et que nous sommes d’accord là-dessus.

ALAN GREENBERG: Je pense que nous devrions participer au niveau du comité qui va travailler sur le personnel, le comité des clients.

HOLLY RAICHE: Hier, on a dit que cela fait partie du budget. Nous allons parler du budget de l’année 2017. Et comme cela a été dit, le PTI appartient à ce budget, donc le prochain exercice fiscal. Cela a été dit hier en tout cas.

ALAN GREENBERG: Oui, en théorie, c’est le cas, mais les exigences des statuts constitutifs sont que le PTI, le budget du PTI, doit être paralysé et rentré dans le processus de budget de l’ICANN. Donc, c’est ici que nous devons faire un commentaire si nous avons des détails sur le budget du PTI en lui-même. Nous pouvons aussi faire des commentaires plus tard si nous voulons ensuite reprendre, ré-aborder cela, ça serait le moment.

TIJANI BEN JEMAA: Le budget du PTI est traité à part, séparément, et il doit être adopté par le Conseil avant d’être inclus dans le budget général de l’ICANN. Donc, c’est pour cela qu’il est nécessaire d’avoir des commentaires sur le budget du PTI avant que l’on aborde la question du budget dans sa totalité.

ALAN GREENBERG: Est-ce que quelqu’un d’autre veut prendre la parole? Ariel, vous avez la parole.

ARIEL LIANG: Merci Alan. Le prochain commentaire public est nouveau. C’est sur la mise en œuvre du WHOIS plus complet et quelque chose qui peut être utile pour les nouveaux gTLD. Il arrive donc. Ce commentaire public est fermé le 10 décembre.

ALAN GREENBERG : Bien. Je suis un membre actif de l’équipe de mise en œuvre et je ne vois personne qui voudrait faire de commentaires ici sur ce cas-là apparemment. S’il n’y a rien d’autre, s’il n’y a pas de commentaires, le prochain, Ariel.

ARIEL LIANG: Merci Alan. Le prochain porte sur le RDDS et la mise en œuvre proposée du RDDS, du GNSSEC, pour .COM, .NET et .JOBS. Et la clôture de ce commentaire public est le 15 décembre.

ALAN GREENBERG: C’est décevant de voir que si c’est long d’en arriver là et du temps que l’on nous donne, et que le temps prend la transition, si long.

Mais je pense que l’on parle de centaines de millions, de milliards de noms. Un grand nombre de bureaux d’enregistrements qui doivent transférer leurs données, donc

c’est un gros, gros travail. Je ne pense pas que l’on puisse faire beaucoup mieux que ce que nous avons fait jusqu’à maintenant. Donc, personnellement, je n’ai pas de commentaire personnel concernant l’ALAC.

Certaines personnes ont travaillé à ce processus concernant le WHOIS. Est-ce que quelqu’un voudrait se porter volontaire pour travailler là-dessus?

Je pense que nous avons un consensus.

ARIEL LIANG:

Merci Alan. Le dernier commentaire public : analyse du système de service racine. Et la date de clôture, c’est le 22 décembre.

ALAN GREENBERG:

Je pense que nous devrions demander à quelqu’un de lire ce document. Est-ce que nous avons un volontaire qui voudrait prendre, qui voudrait se charger de cela?

HOLLY RAICHE:

Dev n’est pas là, mais je pense qu’on pourrait lui demander s’il veut le faire.

ALAN GREENBERG: Nous avons beaucoup d’autres gens ici. Seun. Seun se porte volontaire. Parfait. Et va travailler avec John Laprise, une bonne combinaison. Merci.

Je crois que nous avons fini. Nous avons un petit peu maintenant de questions de gestion et d’administration ci. Alors...

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup, monsieur le Président. Il me semble que l’on n’a pas parlé de la stratégie du Moyen-Orient.

ARIEL LIANG: Merci Olivier. Vous avez raison. De fait, la période de commentaire public est très courte - c’est un petit peu bizarre, c’est donc les pays, le Moyen-Orient et les pays voisins pour la stratégie 2016-2019, qui finit dans douze jours, le 17 novembre, et qui a été publié il y a seulement quelques jours – le 28 octobre.

ALAN GREENBERG: Est-ce que quelqu’un voudrait assumer cette responsabilité. John Laprise et Olivier? Est-ce que vous vous portez volontaire ou est-ce que vous voulez prendre la parole?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Je voudrais prendre la parole. Merci.

ALAN GREENBERG: Sur ce sujet? Allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Et donc, la stratégie du Moyen-Orient est une stratégie qui rassemble les différentes personnes de la région, non seulement les gouvernements, mais également les utilisateurs finaux, la société civile, etc., pour les impliquer dans le processus de l’ICANN.

C’est un processus très important. Il nous faut absolument le soutenir et je crois qu’il faudrait avoir quelqu’un qui prenne des notes. Je sais que Mona Al-Ashar fait partie du groupe de travail, mais je ne sais pas si c’est vraiment la meilleure pour prendre les notes.

Mais vous avez Tijani qui est à côté. Donc, je serais tout à fait ravi de vous aider pour en fait rédiger un petit paragraphe de soutien, parce que le moment est vraiment important.

TIJANI BEN JEMAA: Tijani fait également partie du groupe.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Ah, je ne vous ai pas vu dans la liste.

TIJANI BEN JEMAA: Je suis dans la liste.

ALAN GREENBERG: Y a-t-il quelqu’un d’autre qui correspondrait aux critères correspondant, d’origine arabe, qui parle arabe. Nous avons Vanda qui dit qu’elle parle arabe.

VANDA SCARTEZINI: Non, absolument pas.

ALAN GREENBERG: Oui, oui, tout à fait. Alors, on pourrait continuer, mais il ne nous reste que trois minutes. D’accord. Pour différentes raisons, il faut absolument qu’on termine à l’heure.

VANDA SCARTEZINI: Je voulais simplement suggérer quelque chose. Je fais partie de la stratégie LAC et donc, j’aimerais proposer au groupe des informations sur ce qui se passe dans notre région qui pourraient peut-être être utiles.

ALAN GREENBERG: Donc, Aziz. Wafa? Est-ce que quelqu’un veut parler? Excusez-moi. J’ai perdu...

WAFI DAHMANI: Un petit suivi par rapport à ce qu’a dit Olivier. Il y a eu deux phases dans cette stratégie : la première phase, c’est de mettre en place le groupe qui travaillera donc pour savoir comment on va travailler sur cette stratégie – et on y est allé, Tijani et moi; et la deuxième phase, nous ne sommes pas en fait dans la liste. Si. Vous peut-être. Pas moi, en tout cas. Donc, j’aimerais commenter.

ALAN GREENBERG: Merci beaucoup. Il y a John Laprise qui travaillera avec vous.

JOHN LAPRISE: De toute évidence, je ne suis pas de cette région et je ne parle pas bien l’arabe. Mais je veux bien aider quand même.

ALAN GREENBERG: Vous avez quand même passé davantage d’années par rapport à certains d’entre nous, plus d’années que certains d’entre nous sur place.

Donc, la réunion est terminée. Merci beaucoup à l’équipe technique.

Olivier va parler alors que j’ai clos la réunion. Donc, je remercie les interprètes.

Alors, nous allons annoncer les réunions qui sont peut-être intéressantes pour At-Large. Gisella?

GISELLA GRUBER: Ça y est, ça marche. À 12 h 45, nous avons notre première séance sur quatre.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]